

Juin 1999

Numéro 14

### Dans ce numéro

- 1 CAP du 24 juin 1999.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Mutation d'adjoints sur Dijon.
- 4 Demande d'horaires variables à Châtillon sur Seine.
- 5 Enquête sur la réduction du temps de travail
- 6 Bulletin d'adhésion

### CAP de mutations du 24 juin 1999

Le TPG a convoqué la CAP locale des Agents et Contrôleurs le jeudi 24 juin pour examiner le mouvement de mutation au 1<sup>er</sup> septembre 1999. Quatre mutations internes au département ont été proposées et cinq personnes sont nouvellement affectées dans le département :

#### LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1999 :

- Mme ROBICHON à TG Liaison-Recouvrement (arrivée en Côte d'Or),
- Mme GERARD à T. Is sur Tille au 7 juin 1999 (ex TG Epargne-Gestion),
- Mlle DESCHAMPS à T. Auxonne (arrivée en Côte d'Or),
- Mme FERREAUX à T. Montbard (arrivée en Côte d'Or),
- M. BONIN à Paierie Départementale (arrivée en Côte d'Or),
- M. DILBUR à Paierie Départementale (arrivée en Côte d'Or),
- Mme MEUSSOT à Paierie Départementale au 1<sup>er</sup> novembre 1999 (ex T. Semur en Auxois),
- Mlle LELIGOIS à T. Semur en Auxois au 1<sup>er</sup> novembre 1999 (ex T. St Seine l'Abbaye),
- Mme PETITPERRIN à T. St Jean de Losne (ex T. Brazeay en Plaine).

Les organisations syndicales ont proposé un mouvement complémentaire de mutations mais celui-ci a été refusé par la Direction qui a prétendu des risques de déstabilisation de certains postes et services.

Dans ces conditions, la CGT ne pouvait accepter de voter favorablement le mouvement proposé par la Direction : **les représentants CGT se sont donc abstenus lors du vote.**

Trois affectations d'agents de recouvrement stagiaires sont annoncées au 1<sup>er</sup> novembre 1999 (après les 2 mois de stage à Noisy le Grand). La Direction n'a pas précisé les affectations de ces nouveaux agents nommés en dehors du contrôle de la CAP. Toutefois, l'un d'entre eux devrait être affecté à la Trésorerie de Saint Seine l'Abbaye.

(suite au verso)

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

*Agents de recouvrement* : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et HUNKELER Sandrine (T. Auxonne).  
*Agents de recouvrement principal* : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).  
*Contrôleurs* : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).  
*Inspecteurs* : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).  
 GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

#### Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

La CGT a par ailleurs demandé à ce que chaque nouvel agent arrivant dans le département reçoive systématiquement le règlement des horaires variables de son poste.

La Direction a également annoncé brièvement les mouvements qu'elle avait effectués sur la résidence administrative de DIJON. Bien que ces mouvements ne soient pas sa compétence, il est regrettable que la CAP ne soit pas consultée préalablement sur ces mutations.

Le problème de la Trésorerie de BAIGNEUX LES JUIFS a été abordé. En effet, la personne actuellement en place part en retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2000. A ce jour, **la Direction n'a rien décidé pour assurer la continuité du service dans cette trésorerie.**

La Direction a déclaré que les agents nouvellement affectés dans le Département ne pouvaient prétendre à une demande de mutation dans le département avant 2 ans. En fait, **aucun texte n'interdit un mouvement à l'intérieur du même département.** La Direction locale fait une confusion avec les règles existant au niveau national.

Le prochain mouvement aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.

### ENQUETE SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

A ce jour, 180 réponses nous sont parvenues. Après dépouillement complet des questionnaires, nous vous présenterons les résultats de l'enquête.

Plus nous disposerons de réponses, plus nous serons en mesure de cerner précisément les attentes de chacun pour la mise en place des 35 heures. Aussi, **nous vous invitons, si vous ne l'avez pas déjà fait, à nous retourner le questionnaire sur la réduction du temps de travail** (vous pouvez vous procurer des questionnaires vierges en contactant Jean-Claude GOMEZ à la Trésorerie de Fontaine Française, 03-80-75-82-31).

### DEMANDE D'HORAIRES VARIABLES A CHATILLON

Le personnel de la Trésorerie de CHATILLON SUR SEINE (8 personnes sur 11) s'est prononcé favorablement pour la mise en place des horaires variables.

La CGT a remis cette demande au TPG le 24 juin 1999. Nous tiendrons informer les personnels de la Trésorerie de la suite donnée à cette démarche.

### QUAND LE T.P.G. S'ASSOIT SUR LE GUIDE DE DEONTOLOGIE !

Alors qu'une importante opération de communication est engagée pour présenter le « **guide de déontologie et de protection des agents du Trésor Public** », le TPG n'hésite pas à bafouer les droits élémentaires des agents mentionnés dans ce document (voir § 111 page 6).

En effet, la Direction locale vient de décider des mouvements d'adjoints sur les Trésoreries de DIJON MUNICIPALE et de DIJON NORD alors que de telles mutations sont de la compétence de la CAP Centrale. Le mouvement d'adjoint est national (n'importe quel inspecteur peut demander un poste précis d'adjoint et c'est l'ancienneté dans le grade qui est déterminante dans la décision d'affectation). Or, notre Direction a décidé d'affecter l'adjoint de DIJON MUNICIPALE à DIJON NORD, qui prend donc la place non vacante d'une personne en congé de longue maladie (sans la prévenir bien entendu !). Le poste d'adjoint à DIJON MUNICIPALE est alors donné à l'actuel chef du service EPARGNE-PLACEMENT.

La CGT va intervenir auprès du Directeur de la DGCP afin de dénoncer ces manquements graves aux droits des agents.

### BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM : .....

AFFECTATION : .....

GRADE : ..... ECHELON : .....